



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca

BULLETIN D'INFORMATION SUR LE BUDGET 2024

21 décembre 2023

Ce bulletin vous présente les taux et tarifs d'imposition pour l'année 2024. Au verso, vous retrouverez les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour 2024-2025 et 2026.

TAXES FONCIÈRES	2024	2023	2022	2021
Taux (du 100 \$ d'évaluation)	0,22 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,35 \$
Taxe de voirie et Sûreté du Québec	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,23 \$
Taxe MRC	0,06 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,07 \$
Taxe Service Incendie	0,07 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,06 \$
Infrastructure aqueduc	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$

TARIFS D'EAU

Tarif de base (20 000 gallons ou 91 mètres cubes):	60 \$ Tarif de base d'eau 90 \$ Logement sans compteur
Excédent des 20 000 gallons ou des 91 mètres cubes:	1,14 \$/1 000 gallons ou 0,25 \$ du mètre cubes
Saisonnier:	Demi-tarif

TAXE D'ENTRETIEN D'ÉGOUTS	2024	2023	2022	2021
Tarif	110 \$	110 \$	110 \$	110 \$

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLAGE	2024	2023	2022	2021
Tarif par porte	285 \$	260 \$	215 \$	215 \$

TAXE MATIÈRES COMPOSTABLES	2024	2023
Tarif par porte	128,83 \$	91,75 \$

SERVICE DE LA DETTE

Secteur	Montant	Échéance	Secteur	Montant	Échéance
Benoit phase II	120,86 \$	2024	Toupin-Montplaisir	246,03 \$	2024
Brûlé phase II	172,33 \$	2024	Toupin-Montplaisir (1.5)	369,04 \$	2024
Brûlé phase III	373,67 \$	2028	Neault phase I	261,53 \$	2031
			Neault phase II	440,00 \$	2034

CONCLUSION

Chaque début d'année amène la production du compte de taxes municipales. Pour l'année 2024 notre Municipalité aura un nouveau rôle d'évaluation. Bien que le rôle actuel n'était pas rendu à échéance prévue, les valeurs inscrites ne répondaient plus à la réalité du marché. Pour répondre aux exigences de la loi un exercice d'actualisation en fonction des valeurs du marché et également dans le but d'harmoniser notre rôle avec le facteur comparatif des autres municipalités s'imposaient. Le rôle actuel est à 72 % du facteur comparatif et doit se rapprocher du 100 %. On comprendra que la vigueur du marché immobilier a joué un grand rôle dans la nécessité d'un nouveau rôle. La valeur totale du rôle d'évaluation pour l'année 2023 était de 340 122 200. Celui de la prochaine année sera de 435 185 800. Une augmentation de 95 063 600 (27.9498 %). Le taux de la taxe foncière en 2023 était de 0,73 \$ / 100 \$ d'évaluation. Compte tenu de l'augmentation des évaluations pour chaque propriété, le taux pour 2024 sera de 0,59 \$ / 100 \$ d'évaluation. En 2024, il vous sera possible de répartir le montant de votre compte de taxes en 4 versements.

Pour fin de lecture de votre compte, nous tenons à préciser qu'un des trois constats suivants est possible. Le montant de votre taxe foncière est : 1) Plus élevé que 2023, 2) Égal à 2023, 3) Plus bas que 2023, 4) Pourquoi ? La réponse se retrouve dans le pourcentage d'augmentation de votre propriété par rapport à la moyenne de 27,9 % fixée par le nouveau rôle.

En complément d'information, le rôle d'évaluation est réalisé par une firme externe mandatée par la MRC qui en a la compétence par la loi. Les élus municipaux ne peuvent intervenir au chapitre de l'évaluation. Pour obtenir de l'information ou pour contester la nouvelle évaluation, le contribuable pourra s'adresser à la Municipalité qui vous fournira les coordonnées des personnes à contacter.

En terminant, votre conseil municipal ainsi que la Direction sommes fiers de vous présenter le présent budget avec un faible taux d'augmentation de 3,13 % compte tenu de l'inflation actuelle. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements additionnels. En conclusion, notre Municipalité continue sa croissance et les membres du conseil et son personnel s'engage à vous offrir la même qualité de gestion et d'attention à vos besoins.

Joyeux temps des fêtes et une bonne et heureuse année 2024.

Le conseil municipal,

Gérard Bruneau, maire

PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2024 - Dépenses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	829 830,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	352 451,00 \$
SERVICE INCENDIE	275 387,00 \$
TRANSPORT	
Voirie	503 350,00 \$
Chemins d'hiver	308 420,00 \$
Éclairage rue et circulation	30 500,00 \$
Total	842 270,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Distribution de l'eau potable	152 325,00 \$
Étangs - eaux usées	47 325,00 \$
Fossés et pluvial	55 150,00 \$
Total	254 800,00 \$
COLLECTE TRANSPORT - ÉLIMINATION	
Collecte d'ordures ménagères	103 713,00 \$
Enfouissement sanitaire	195 315,00 \$
Collecte sélective	233 956,00 \$
Matières organiques	199 206,00 \$
Total	732 190,00 \$
PARTICIPATION OMH +Politique Familiale	7 000,00 \$
URBANISME	67 450,00 \$
TRANSPORT COLLECTIF	17 033,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Salle municipale	111 800,00 \$
Patinoire et location patinoire hockey mineur	73 900,00 \$
Parcs et terrains jeux	96 300,00 \$
Bibliothèque et centre de conditionnement	49 200,00 \$
Maison des Jeunes	18 900,00 \$
Autres (Parc Rivière, subvention Loisirs)	126 141,00 \$
Total	476 241,00 \$
FRAIS FINANCEMENT	
Capital	347 957,00 \$
Intérêt	83 493,00 \$
Total	431 450,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 286 102,00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	105 805,00 \$
	4 391 907,00 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 - Revenus

Recettes de taxes	2 566 596,00 \$
Taxes infrastructures aqueduc	40 215,00 \$
Eau	146 660,00 \$
Eaux usées	45 937,00 \$
Vidanges et collecte sélective et organique	655 788,00 \$
Service de dette	65 137,00 \$
Autres	3 330,00 \$
Total des taxes	3 523 633,00 \$
Paiement tenant lieu taxes écoles et compensations	18 000,00 \$
Autres -Redevances	79 064,00 \$
Total	97 064,00 \$
Autres revenus de sources locales	77 580,00 \$
Autres services rendus	45 900,00 \$
Total	123 480,00 \$
Autres revenus (permis/mutations)	110 000,00 \$
Amendes	10 000,00 \$
Intérêts	48 000,00 \$
Total	168 000,00 \$
Transferts conditionnels	329 730,00 \$
Subventions (TECQ-PRABAM, etc.)	
Fonds de roulement	
Total	329 730,00 \$
TOTAL DES RECETTES	4 241 907,00 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	150 000,00 \$
	4 391 907,00 \$

PTI
**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE 2024-2025-2026**

Titre du projet	2024	2025	2026	Mode de financement prévu
Construction d'un réservoir	1 338 165 \$			Règlement d'emprunt
Construction d'une patinoire et surface de dek hockey			300 000 \$	Recherche d'une subvention
Construction d'un bâtiment pour couvrir la patinoire			500 000 \$	Recherche d'une subvention
Équipements incendie (habits combats)	10 700 \$	10 700 \$	10 700 \$	Fonds de roulement et recherche de subvention
Équipements incendie (appareils respiratoires et autres)		300 000 \$		Règlement d'emprunt
Réfection du rang Saint-Joseph (glissement de terrain)	1 238 000 \$			Subvention Ministère et règlement d'emprunt
Construction d'une conduite d'eau potable	1 456 183 \$			Programme T.E.C.Q.
Sentier inter-secteurs			90 000 \$	Recherche d'une subvention
Camion 10 roues et équipement à neige		425 000 \$		Règlement d'emprunt
Pavage Notre-Dame (village)			425 000 \$	Programme T.E.C.Q.
Salle de service garage municipal				Montant et subvention à venir
TOTAL	4 043 048 \$	735 700 \$	1 325 700 \$	

Total prévu pour les 3 années :
6 104 448 \$